

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'un ajout de la 5G sur un site existant

Informations générales :

Opérateur	SFR	Arrdt	10^{ème}
Nom de site	RUE MARTEL	Numéro	753594
Adresse du site	7 bis, rue de Paradis	Hauteur	R+6 (22,60 m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitation
Type d'installation	Ajout de la fréquence 3500 MHz dans la 5G sur les 3 antennes inactives.		
Complément d'info	Six antennes sur trois azimuts		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	26/11/2020
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	28/01/2021
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	28/03/2021

Historique et contexte	Mise en service des antennes inactives précédemment installées
------------------------	---

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	L'opérateur prévoit de faire évoluer ses équipements afin de d'apporter de nouveaux services 5G et de permettre d'utiliser dans les meilleures conditions son réseau de téléphonie mobile conformément à nos obligations réglementaires.		
Détail du projet	Ajout de la fréquence 3500 MHz (5G) sur un site existant en 2G/3G/4G (fréquences 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz) et orientées vers les azimuts 105°, 220° et 330°.		
Distance des ouvrants	Fenêtres entre 1,90 m et 6,40 m	Vis-à-vis (25m)	R + 6 (23 m)
Estimation	2G/3G/4G : 105° <3V/m - 220° <2V/m - 330° <3V/m 5G : 105° <2V/m - 220° <2V/m - 330° <2V/m		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	25,10 m		

Incidence visuelle

Description des antennes	Ce Projet comprend : 3 antennes panneaux existantes azimuts 105°/220°/330° (700/800/900/1800/2100/2600MHz) et 3 antennes panneaux activées en 5G pour les même azimuts.
Intégration antennaire	Aucune modification
Zone technique	Aucune modification

Date :	Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :
---------------	---

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis	Défavorable <input type="checkbox"/> Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

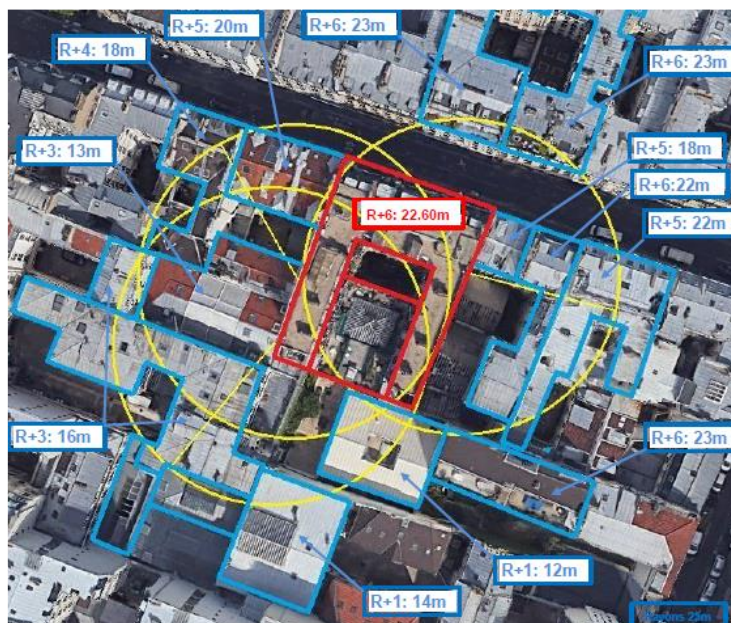
Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Nom et type	Adresse	hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
CRECHE COLLECTIVE MUNICIPALE - ALBAN SATRAGNE	1 SQUARE ALBAN SATRAGNE 75010 PARIS	10m	NON	78m	0.09 V/m
ECOLE MATERNELLE ET PRIMAIRE MARTEL	9, Rue MARTEL 75010 PARIS	15m	NON	91m	0.09 V/m
ECOLE MATERNELLE PARADIS	20 Rue PARADIS 75010 PARIS	15m	OUI	64m	0.17 V/m
CRECHE LOUIS BONA	15, Rue MARTEL 75010 PARIS	10m	NON	69m	0.34 V/m
CRECHE BABOUNE MARTEL	11, Rue MARTEL 75010 PARIS	23m	NON	87m	0.38 V/m
FEDERATION NATIONALE DES ASSOCIATIONS D'ACCUEIL ET DE REINSERTION SOCIALE	76 RUE DU FAUBOURG SAINT DENIS 75010 PARIS	25m	Non	130m	0.23 V/m

*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G

	Azimut 105°	Azimut 220°	Azimut 330°
Niveau Maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 1 et 2 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	20.5 m	13.5 m	13.5 m

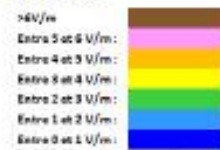
SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation pour le 3500MHz (5G)

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 105°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m . La hauteur correspondante est de 20.5 m .



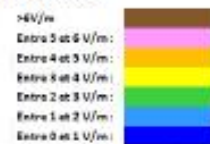
Légende



Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 220°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m . La hauteur correspondante est de 12.5 m .



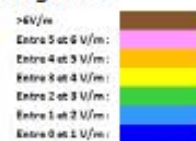
Légende



Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 330°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m . La hauteur correspondante est de 13.5 m .



Légende



	<i>Azimut 105°</i>	<i>Azimut 220°</i>	<i>Azimut 330°</i>
<i>Niveau Maximal</i>	<i>entre 1 et 2 V/m</i>	<i>entre 1 et 2 V/m</i>	<i>entre 1 et 2 V/m</i>
<i>Hauteur</i>	<i>20.5 m</i>	<i>12.5 m</i>	<i>13.5 m</i>

Vue des Antennes Avant/Après



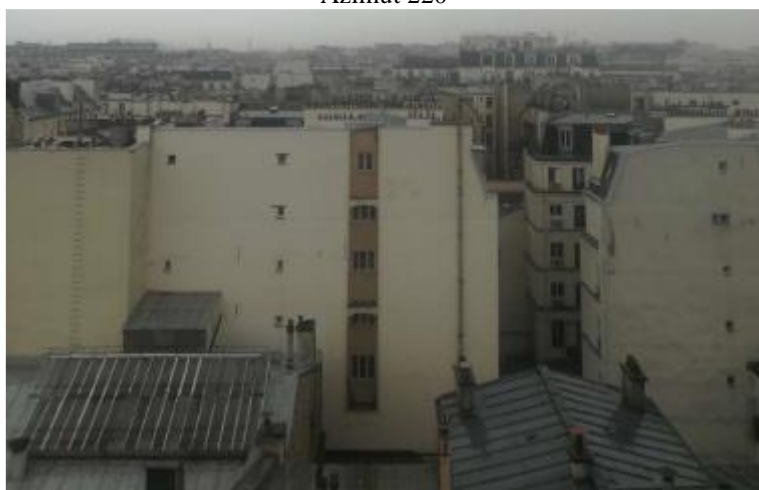
AUCUN CHANGEMENT

Vue des Azimuts

Azimut 105°



Azimut 220°



Azimut 330°

